

République Française
Département du Pas-de-Calais – Arrondissement d'Arras – Canton de Brebières

**COMMUNE DE BREBIÈRES****Délibération du Conseil Municipal
du 24 septembre 2025****Liste des délibérations affichée et publiée sur internet le 26 septembre 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-quatre septembre à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni salle Pierre Moreau – Place des Héros à Brebières, sous la présidence de Monsieur Lionel DAVID, Maire, en suite de convocation en date du dix-huit septembre deux mil vingt-cinq, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

PRESENTS : M. DAVID Lionel, Maire, Président, M. HERBAUT Pierre, M. DEPREZ Grégory, Mme BODNIEFSKI Marina, M. HANNEDOUCHE Bruno, M. GOUBET René, Mme MOLARD Caroline, M. DEGELDER Mickaël, M. TRIPLET Corentin, Mme BELVERGE Maria, Mme LANDAS Jacqueline, Mme BARAN Viviane, M. DEMOULIN Bertrand, Mme ANDRZEJCZAK Sylvie, M. LEFEVRE Olivier, Mme DAMBRINE CONTRERAS Bénédicte, M. LOBRY Frédéric, Mme BREMARD Céline, Melle DEPREZ Alexia, M. DEGORGUE Didier, M. CICORIA Nicolas, Mme POTEAU Nathalie, M. DUCONSEIL Rémi, Mme HECQUET-CIESLAK Jocelyne, M. MARINO Salvatore, Mme LIENARD Eva.

ABSENTS :

Mme DOUVIRIN Karine	donne pouvoir à M. LOBRY Frédéric,
Mme MORENT Sophie	donne pouvoir à Mme POTEAU Nathalie,

M. DEVANNE Pascal, absent.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme BODNIEFSKI Marina

Membres en exercice : 29
Quorum : 15

Présents : 26
Votants : 28

FINANCES**1 – BUDGET – DEUXIEME DECISION MODIFICATIVE**

A la demande de la DGFIP, il est nécessaire de passer les opérations de comptes de tiers pour les travaux des réseaux dans le cadre de l'aménagement de la place du Vercors.

De ce fait, il convient de procéder à la décision modificative suivante :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
R-001-020 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00 €	0,00 €	0,56 €	0,00 €
TOTAL D 001 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00 €	0,00 €	0,56 €	0,00 €
D-2041482-2022-09-50 : PLACE DU VERCORS	61 642,48 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-458112-2022-09-50 : PLACE DU VERCORS	94 834,18 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
R-2315-2022-09-50 : PLACE DU VERCORS	0,00 €	0,00 €	94 834,18 €	0,00 €
R-458213-2022-09-50 : PLACE DU VERCORS	0,00 €	0,00 €	61 642,48 €	0,00 €
TOTAL 041 : Opérations patrimoniales	156 476,66 €	0,00 €	156 476,66 €	0,00 €
D-204182-2022-09-020 : PLACE DU VERCORS	0,00 €	61 643,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 204 : Subventions d'équipement versées	0,00 €	61 643,00 €	0,00 €	0,00 €
R-2315-2022-09-020 : PLACE DU VERCORS	0,00 €	0,00 €	0,00 €	94 835,00 €
TOTAL R 23 : Immobilisations en cours	0,00 €	0,00 €	0,00 €	94 835,00 €
D-458112-2022-09-020 : PLACE DU VERCORS	0,00 €	94 835,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 458112 : RESEAUX DIVERS AMENAGEMENT PLACE DU VERCORS	0,00 €	94 835,00 €	0,00 €	0,00 €
R-458212-2022-09-020 : PLACE DU VERCORS	0,00 €	0,00 €	0,00 €	94 835,00 €
TOTAL R 458212 : RESEAUX DIVERS AMENAGEMENT PLACE DU VERCORS	0,00 €	0,00 €	0,00 €	94 835,00 €
Total INVESTISSEMENT	156 476,66 €	156 478,00 €	156 477,22 €	189 670,00 €

➡ Le conseil municipal, après en avoir délibéré comme suit :

- **POUR :** 20
- **CONTRE :** 0
- **ABSTENTIONS :** 8

Groupe Brebières en mouvement :

M. DEGORGUE Didier, M. CICORIA Nicolas, Mme POTEAU Nathalie et sa procuration et M. DUCONSEIL Rémi.

Groupe Brebières avec vous :

Mme HECQUET-CIESLAK Jocelyne, M. MARINO Salvator et Mme LIENARD Eva

ACCEPTE cette deuxième décision modificative du budget telle que ci-dessus énoncée.

Fait en séance, les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme,

Lionel DAVID,
Maire.

Marina BODNIEFSKI,
Secrétaire de séance.

Publiée le 2/10/2025
Affichée le 2/10/2025

Envoyé en préfecture le 02/10/2025

Reçu en préfecture le 02/10/2025

Publié le

ID : 062-216201731-20250924-DCM_2025_35-DE



(Handwritten signature)

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Lille, situé 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire, 59000 Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://telerecours.fr>